

401

M. DELATTRE
Y.J. LE MAREC

* PROCES VERBAL DE SAISIE-ATTRIBUTION *

Huissiers de Justice Associés.
Audienciers
129, Boulevard du Montparnasse
75006 PARIS

- Article 55 du décret N° 92-755 du 31 Juillet 1992 -
- Article 44 de la loi N° 91-650 du 09 Juillet 1991 -

SECOND ORIGINAL

L'AN DEUX MILLE UN et le TRENTE ET UN JANVIER.

à 16 heures. 15 min

IMPORTANT
Tout règlement doit être adressé avec les références précises de mon étude.

Nous, Société Civile Professionnelle Michel DELATTRE et Yves Jacques LE MAREC, Huissiers de Justice Associés, à la Résidence de PARIS, y demeurant, 129 Bld du Montparnasse, soussigné par l'un deux

Référence indispensable à rappeler pour correspondances et règlement

AVERTIS PAR LE PRESENT ACTE :

CEPME
SAPAR

STE AXA ASSURANCES
21 rue de Chateaudun
75009 PARIS

OU ETANT ET PARLANT A, COMME CI-APRES

A LA DEMANDE DE :

LE CREDIT D'EQUIPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES "CEPME", Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 1.702.223.800 Frs, inscrite au RCS CRETEIL N° 320 252 489, dont le siège est 27/31 Avenue du Général Leclerc 94710 MAISONS ALFORT, agissant poursuites et diligences de son Directeur y domicilié en cette qualité élisant domicile en mon étude.

Agissant en vertu d'un(e) :

acte authentique notarié reçu par Maître Jacques André ROELTCEN, Notaire à VARREDES en date des 1er et 2 Avril 1992.

Que je procède à la SAISIE-ATTRIBUTION des sommes suivantes

Principal.....	32.498.618,83
Selon décompte ci-joint sur six pages	
(*) Intérêts échus au 31/01/2001.....	
au taux de p/cent l'an	
Provision intérêts&frais à échoir:	300.000,00
Dommages-Intérêts.....	
Article 700ncpc	
Frais accessoires.....	
Majorations de retard.....	
Dépens.....	
Frais de procédure.....	2.858,89
Clause pénale.....	
Coût des présentes.....	618,54
Solde droit proportionnel.....	1.569,87

Sous total.....	32.803.666,13
Acomptes à déduire.....	

TOTAL SAUF ERREUR OU OMISSION.....	32.803.666,13

Plus, (éventuellement), si créance à exécution successive, le montant dû à chaque